

Conception et gestion d'une aire d'accueil touristique écologique



Les vues panoramiques et les mangroves de l'anse de Babin attirent de nombreux visiteurs. Cette surfréquentation a causé des dommages sur le milieu comme la dégradation de la végétation ou le compactage du sol. Un projet d'aménagement a permis de contenir la circulation des véhicules et le piétinement. L'ancienne voie bitumée a été désimperméabilisée et en partie fermée aux véhicules. Ce projet a également permis de rendre le site accessible aux Personnes à mobilité réduite (PMR) via notamment la pose d'un platelage. Les sols dégradés ont été décompactés.

Des plantations ont permis de diversifier la palette végétale présente (Catalpa, raisin bord de mer...) et de réduire l'érosion de la mangrove (palétuviers rouges). La signalétique a été revue et amplifiée afin de sensibiliser les usagers aux enjeux de ce site.

À la suite de ces aménagements, la collectivité a observé une présence accrue d'oiseaux et de crabes ainsi qu'un développement plus rapide de la végétation.

Commanditaire : Ville de Morne-à-l'eau (971), Conservatoire du littoral

Concepteurs : en interne

Gestionnaire : Conservatoire du littoral

Année : 2013-2019

Surface projet : environ 5 ha

Prix / label : Morne-à-l'eau a été lauréate du concours Capitales françaises de la biodiversité en 2018 dans la catégorie des communes de 2 000 à 20 000 habitants.

Coordonnées

L'aire de la plage de Babin
Morne-à-l'eau, Guadeloupe

Liens utiles

[Vidéo pour en savoir plus sur le projet](#)